



AVIS PUBLIC

MUNICIPALITÉ DE SAINTE-APOLLINE-DE-PATTON

ASSEMBLÉE DE CONSULTATION PUBLIQUE

**PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 04-2026 RELATIF À LA SALUBRITÉ,
L'OCCUPATION ET L'ENTRETIEN DES BÂTIMENTS ET DES LOGEMENTS**

Lors de la séance ordinaire du 7 avril 2026, le Conseil municipal va adopter le projet de règlement numéro 04-2026 relatif à la salubrité, à l'occupation et à l'entretien des bâtiments et logements.

Ce projet de règlement a pour but d'encadrer les situations de vétusté, de nuisance et de délabrement des bâtiments mal entretenus sur le territoire de la municipalité de Sainte-Apolline-de-Patton. L'objectif vise à inciter les propriétaires d'immeuble à entretenir leur bien immobilier conformément aux dispositions prévues au chapitre IV du titre I de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme* (RLRQ, c. A-19.1).

Une assemblée de consultation publique concernant ce projet de règlement aura lieu, **le 23 mars à 18 h 30**, à la salle municipale située au 108-A avenue Ouellet à Sainte-Apolline-de-Patton.

L'objet de cette assemblée est de faire la présentation du projet de règlement et de recevoir les commentaires et suggestions des personnes désirant s'exprimer sur le sujet.

Une copie du projet de règlement est disponible pour consultation, pendant les heures d'ouverture du bureau municipal situé au 105 route de l'Église à Sainte-Apolline-de-Patton.

Donné ce 13^e jour de mars 2026


Sonia Gagné

Directrice générale / Greffière-Trésorière